

Communiqué

Synthèse des principales décisions de la Commission permanente du 17 mai 2013

ECONOMIE

Développement de la zone d'activités de Vouziers

Le Conseil général a décidé d'accorder à la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise une subvention de 124.400 € pour la création d'un carrefour giratoire qui servira de desserte pour la future Zone d'Activités de Vouziers. C'est un effort de plus de la part du Département qui participe déjà à l'aménagement de cette Zone à hauteur de 650.000 € en avance et de 660.000 € en subvention.

Soutenir les entreprises ardennaises...

Dans le cadre de son aide aux investissements des PME, le Conseil général soutient les entreprises artisanales, commerciales, industrielles, de services, ainsi que celles relevant du champ de l'économie sociale et solidaire. 7 d'entre elles viennent ainsi d'être aidées à hauteur de 126.500 € au total. Leurs projets représentent près de 584.000 € d'investissements et la création de 12,5 nouveaux emplois, en plus du maintien et de la reprise des emplois existants.

Le Conseil général aide aussi les entreprises qui participent à des manifestations commerciales extérieures à la région. Trois sociétés, basées à Charleville-Mézières, Gernelle et Signy l'Abbaye, ont ainsi obtenu des subventions.

Par ailleurs, une entreprise spécialisée dans les systèmes électriques, électroniques et de climatisation appliqués au domaine industriel, implantée dans le canton de Monthermé, vient de se voir accorder une avance remboursable de 37.000 € pour financer un projet de reprise. Ce projet prévoit le maintien de 7 emplois, ainsi que l'embauche d'un apprenti et d'un chargé d'affaires à mi-temps.

Enfin, dans le cadre de l'aide à la création d'entreprises innovantes ou novatrices, le Conseil général soutient les PME dans leur phase d'amorçage. Ainsi, une exploitation agricole implantée dans le canton de Signy l'Abbaye et spécialisée dans la production laitière vient de bénéficier d'une avance remboursable de 40.000 € pour diversifier ses activités dans la transformation fromagère.

... et l'activité touristique

Le Conseil général aide volontairement les acteurs et les projets visant à développer l'offre touristique sur le département. Trois nouvelles opérations vont ainsi bénéficier chacune d'une subvention : création d'un hôtel à Givet, construction d'un gîte rural à Saint-Pierremont, création de la voie Trans Semoysienne à partir de Monthermé jusqu'à Bohan en Belgique. Ce qui représente au total environ 275.000 € d'aides.

Coopération transfrontalière

Dans le cadre du programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen, une coopération transfrontalière est menée entre le département des Ardennes et la Wallonie, notamment. Dans ce contexte, les demandes émergent dans le département afin d'élargir la coopération territoriale européenne vers un autre programme INTERREG, intitulé « Grande Région », qui regroupe des partenaires lorrains, wallons, luxembourgeois et allemands (Grande Région). Ainsi, afin de conforter sa dynamique de développement des territoires, notamment dans les domaines de l'économie, de la recherche-développement, du tourisme et de l'environnement, le Conseil général vient de faire une demande pour que le département des Ardennes soit intégré à la zone éligible du programme INTERREG Grande Région.

SOLIDARITES

Action volontaire en faveur des Familles Rurales

Le Conseil général a décidé d'accorder une aide de 300.000 € pour la période 2013-2015 à la Fédération Départementale des Familles Rurales, ce au titre de l'action volontaire en faveur des structures à caractère social. La Fédération regroupe en effet 73 associations dont les missions rejoignent celles des services du Département, notamment : répondre aux besoins des familles et accompagner les parents dans leur rôle d'éducation. La subvention permettra de soutenir la Fédération dans le développement d'actions complémentaires de celles conduites par le Conseil général en matière de petite enfance, parentalité, insertion et handicap/vieillesse, et dans le renforcement du partenariat avec les Délégations Territoriales des Solidarités.

Soutien aux employeurs sollicitant un CIE

Le Conseil général poursuit son engagement dans la mise en œuvre des contrats aidés, en maintenant le dispositif des contrats uniques d'insertion (CUI) et en mettant en place, depuis le 1^{er} mars, celui des Emplois d'Avenir. Ces derniers ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes (moins de 25 ans) peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Le CUI, quant à lui, permet à des bénéficiaires du RSA de faciliter leur retour à une activité professionnelle. Le dispositif des Emplois d'Avenir s'avérant plus avantageux que celui des CUI et afin de ne pas favoriser un type de contrat plutôt qu'un autre, le Conseil général a décidé d'apporter une participation supplémentaire de 150 € aux CUI.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Infrastructures

Le Conseil général participe au financement des aménagements nécessaires au développement d'une plate-forme multimodale de conteneurs dans le port de Givet. Il s'est déjà engagé dans cette opération pour un montant de 950.000 €, sur l'élargissement de la porte de garde pour permettre le passage de bateaux de grande capacité, et sur l'aménagement du quai des Trois Fontaines. La collectivité départementale est également sollicitée à hauteur de 400.000 € pour les travaux d'aménagement des quais et l'acquisition de matériel pour lancer une activité conteneurs au niveau du port. L'ensemble des opérations est estimé à près de 3 millions €, que le Conseil général finance donc à hauteur de plus de 13%.

Assainissement – Voirie

En 2013, le Conseil général a prévu de consacrer 680.000 € pour aider les communes à financer leurs projets d'assainissement des eaux usées. Dans ce cadre, il vient d'attribuer 86.000 € de subventions et plus de 78.000 € d'avances pour des travaux à La Besace et à Vivier-au-Court.

Au titre des aides à la voirie communale, plus de 639.000 € de subventions viennent d'être répartis entre 12 communes et syndicats des Ardennes afin de clôturer diverses opérations de voirie réalisées par tranches depuis plusieurs années.

Rénovation urbaine

Le Conseil général accompagne le programme de rénovation urbaine dans les Ardennes en finançant, à hauteur de 28 M€ au total, les opérations mises en œuvre à Charleville-Mézières, Sedan, Fumay et Revin (démolitions, constructions, travaux de viabilisation, d'aménagement d'espaces publics, commerciaux...). Dans ce cadre, les élus ont approuvé l'octroi d'une subvention de 21.600 € à la Ville de Fumay pour l'aménagement du local Emploi Formation dans l'ancienne école primaire du Charnois.

Eclairage public urbain

Pour l'année 2013, le Conseil général compte consacrer 60.000 € pour soutenir les collectivités ardennaises dans leurs nouveaux projets d'éclairage public urbain. 3 communes vont ainsi bénéficier de subventions pour un montant total de 34.434 €.

EDUCATION

Participation au financement des classes vertes

Pour 2013, le Conseil général a décidé de poursuivre son aide aux frais de fonctionnement des classes vertes supportés par les établissements scolaires dont les élèves participent à des séjours dans les 12 centres et fermes pédagogiques du département. 6 écoles maternelles et primaires viennent ainsi de bénéficier de 1.476 € de subventions pour des séjours réalisés dans un de ces centres.

CULTURE

Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes

Dans le cadre du 17^e Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, l'association Les Petits Comédiens de Chiffons, organisatrice de l'événement, va bénéficier d'une subvention de 268.000 €. Par ailleurs, l'association Côté Cour, qui décentralise des spectacles de marionnettes en Champagne-Ardenne depuis 1994, vient de se voir attribuer une aide de 12.000 €.

Plan départemental de développement de la lecture publique

En mettant en place un Plan départemental de développement de la lecture publique, le Conseil général souhaite favoriser la création et la réhabilitation de bibliothèques dans les Ardennes. Il apporte ainsi son soutien à la commune de Messincourt pour l'aménagement d'une bibliothèque : elle bénéficie à ce titre d'une aide de 37.236 €.

Soutien aux manifestations culturelles

Le Conseil général poursuit son soutien financier aux organisateurs d'événements culturels qui animent le territoire départemental tout au long de l'année. 24 dossiers viennent ainsi d'être aidés pour un montant total de 38.550 €.

SPORT

Soutien aux manifestations sportives

Dans le cadre de sa politique volontaire en faveur du sport, le Conseil général poursuit son engagement auprès des associations organisant des manifestations sportives, et notamment celles ayant un rayonnement départemental. 22 d'entre elles viennent ainsi de se voir attribuer des subventions pour un montant total de 29.150 €.

Soutien exceptionnel pour le FCBA

Afin d'aider l'association Les Flammes Carolo Basket Ardennes à faire face à une situation financière délicate, et compte tenu de l'importance de ce club dans le paysage sportif ardennais, le Conseil général a décidé d'accorder au club des Flammes une subvention exceptionnelle de 50.000 € au titre de la saison sportive 2012-2013 et une avance remboursable de 60.000 € pour la même saison.